

Installer une trame verte dans la ville ?

Le Grenelle Environnement a reconnu l'importance de l'organisation des paysages dans le maintien de la biodiversité. Mais peut-on appliquer partout les mêmes recettes et notamment dans les milieux urbains ? Quels seront les paysages de la ville de demain ? Le point de vue de deux chercheurs : Nathalie Blanc, socio-géographe LADYSS /1 et Philippe Clergeau, écologue MNHN /2.

1/
Nathalie Blanc est chercheuse en géographie urbaine au laboratoire LADYSS du CNRS et responsable de l'équipe "L'environnement : vers un nouveau paradigme ?". Ses activités de recherche l'ont conduite à évaluer et analyser la faible importance accordée à la nature en milieu urbain (Cf. *L'Animal dans la ville*, Odile Jacob, 2000) et plus récemment à débattre des questions liées à l'appréciation esthétique de la nature et à l'art environnemental. Elle est co-animatrice du programme national ANR sur les trames vertes urbaines.

2/
Philippe Clergeau est écologue et professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Ses travaux portent sur les mécanismes de construction des biodiversités urbaines (adaptation, rôle du paysage, espèces exotiques...). Il est aussi animateur d'un programme régional sur l'effet de l'urbanisation sur la biodiversité (ECORURB) et co-animateur du programme national ANR sur les trames vertes urbaines.

3/
Cf. M. Bonnin, "Les corridors vecteurs d'un aménagement durable de l'espace favorable à la protection des espèces", *Natures Sciences Sociétés* 14, 2006.

Comment passer de la fabrique de trames vertes, nouvel enjeu en matière d'urbanisme écologique et de préservation de la biodiversité mis en avant dans le Grenelle Environnement, à celle de paysages de vie dans l'optique d'un développement durable associant environnement et projet de société ? L'écologie du paysage, discipline entre géographie et écologie, s'efforce de mettre en avant la relation entre la taille et la forme des espaces et la forme et la taille des communautés vivantes qu'elles soient végétales ou animales. Sauf dans le cas des grandes réserves naturelles, il y a toujours une sensibilité des populations animales et végétales à l'isolement (problème génétique, fragilisation par rapport aux conditions climatiques, etc.). C'est dans ce contexte que des écologues avaient tiré la sonnette d'alarme, il y a une vingtaine d'année. Ils

soulignaient la fragmentation de nos paysages et l'isolement progressif des habitats naturels. Parallèlement, les géographes urbains soulignaient l'énorme croissance urbaine et son emprise sur les espaces agricoles, en particulier en Europe. Pour y remédier, les premiers proposaient de protéger les connexions qui existent entre zones naturelles, voire d'en reconstituer. Les notions de corridors biologiques, de zones de connexion et de réseaux écologiques étaient alors débattues. Les seconds discutaient la densification des espaces urbains et la maîtrise du foncier. Progressivement, la protection des corridors naturels pour la faune sauvage a été intégrée dans des documents d'aménagement du territoire, comme les schémas de cohérence territoriale /3. Très récemment en France, le Grenelle Environnement a permis de mettre au pre-



Alessandro Grassani / Invision / RÉA

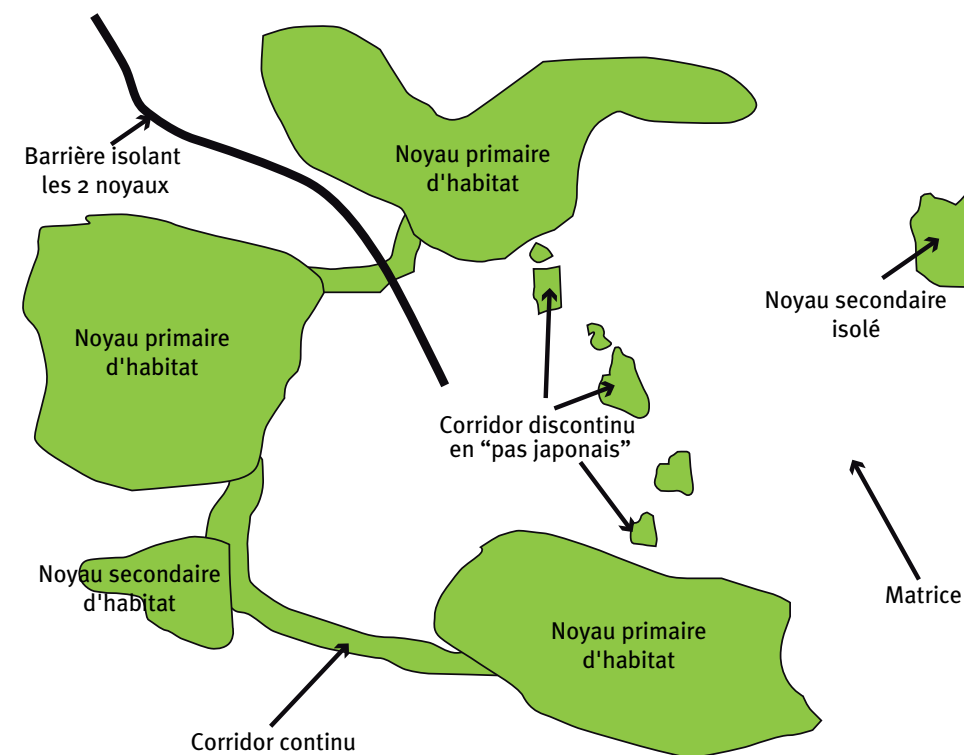
mier plan la nécessité de constituer des trames vertes et bleues au sein des différents territoires des régions. La création paysagère est un moyen de réfléchir aux conditions d'aménagement de rapports plus durables entre êtres humains et écosystèmes, tant en termes esthétiques, culturels, sociaux qu'écologiques. Une géographie revisitée par les enjeux anthropologiques relatifs à la coupure nature/culture amène à reconsidérer le rôle des espaces verts dans les transactions des citoyens avec la nature. D'où l'importance d'une co-construction assurant la place des citoyens dans la production des espaces urbains. D'où aussi la place de ces espaces de nature dans l'éducation environnementale, la contemplation de formes de beauté naturelles, etc. Ce sont aussi les espaces collectifs d'apprentissage d'une "écoville". Quoi qu'il en soit, ces différents arguments

conduisent à travailler à plusieurs échelles : la biodiversité fournit de nombreux services et les gouvernements métropolitains ont à cet égard une responsabilité locale, régionale et globale.

Mais l'insertion négociée de ces espaces au niveau des localités n'est pas assurée ; comment construire le dialogue avec le citoyen autour des enjeux de nature et de biodiversité ? Comment surtout construire ensemble une représentation d'une ville qui soit plus écologique ? Les démarches de gouvernance doivent se mettre en place avec les associations et les groupes d'habitants concernés, et dans le cadre des conseils de quartier pour les grandes agglomérations. L'expérience met en évidence la force de l'attachement aux lieux et paysages de vie et les mobilisations environnementales montrent l'intérêt d'une prise en considération du jugement non-expert dans le débat démocratique.

Les interrogations croisées de l'urbaniste et de l'écologue

Quel type de nouveauté représente la préoccupation envers la biodiversité notamment urbaine, matérialisée par les "trames vertes" ? Une "trame verte" est constituée de deux types d'éléments (voir schéma ci-dessus). Le premier correspond aux noyaux d'habitat. Il s'agit de grandes zones naturelles, protégées ou non (parcs régionaux ou nationaux, grandes forêts régionales, etc.). Plus ces espaces sont grands, plus ils



accueillent des habitats différents et de nombreuses espèces. On les appelle parfois les noyaux "primaires" car ils sont en général les principales sources d'espèces pour une grande partie des territoires voisins. Le comité opérationnel de suivi du Grenelle composé de politiques et de représentants associatifs (COMOP) a retenu le terme de réservoir de biodiversité. Mais il existe beaucoup d'autres noyaux d'habitat plus petits jouant aussi des rôles dans la conservation de la biodiversité. Le deuxième élément correspond aux corridors biologiques connectant les noyaux d'habitat et permettant le déplacement des animaux et des plantes. Plus ces corridors sont larges et continus, plus ils sont connus pour être efficaces pour un maximum d'espèces. Le terme même est issu d'un processus de négociation au cours duquel l'expression de "réseau naturel" est rejetée au motif qu'elle évoque Natura 2000 /4. La notion de trame semble évoquer plus précisément l'idée d'effacement de la rupture entre les zones d'habitat des espèces vivantes. En outre, ces trames vertes s'inscrivent dans la tradition du développement urbain que l'on retrouve au moins depuis la fin du XIX^e siècle sous les noms de "ceinture verte", "greenbelt", ou même de "corridors verts" ou "greenways". Malgré tout, la circulation d'espèces qui est l'objet affiché des trames vertes est une préoccupation effectivement nouvelle. Mais cela correspond-il réellement aux préoccupations des élus et des techniciens en matière de politique publique urbaine, ou bien les trames

4/ Cf. L'intervention de M.-C. Blandin, 33^e congrès de la FNE, "Trame verte, biodiversité et changements climatiques", Lille, mars 2009.

5/ Les catégories de services écosystémiques sont l'approvisionnement, la régulation et les valeurs culturelles..

6/ N. Blanc, *Vers une esthétique environnementale*, Quae éd., 2008.

vertes sont-elles une opportunité en termes écologiques pour maintenir des espaces ouverts ? Dans ce dernier cas, ce n'est pas simplement l'objet "trames vertes" et ses définitions techno-biologiques qu'il s'agit d'examiner, mais la "construction" d'un espace politique soumis à des impératifs écologiques inédits. Un nouveau référentiel pour l'action publique se constitue qui englobe celle-ci dans un ensemble plus vaste incluant les milieux "naturels" qui en sont le support.

Cependant, la rapidité à laquelle les propositions de mise en œuvre opérationnelle se sont faites au sein du COMOP soulève des interrogations quant au désir affiché de gouvernance. En vérité, un vrai travail de construction en collaboration reste à conduire au niveau local avec les associations et les groupes d'habitants concernés. C'est la valorisation d'une co-production des espaces urbains et de l'investissement des milieux de vie par les habitants qui peut assurer les prémices d'une gestion participative des espaces. Le paysage auquel contribuent les trames vertes n'est pas seulement un habitat pour des espèces vivantes animales et végétales, mais il participe pleinement à la construction des sociétés humaines ; il suscite des relations sociales, contribue à la construction concrète et symbolique de l'environnement ordinaire.

Cette approche de la question conduit à l'examen des composantes socio-spatiales, économiques et administratives de l'espace régional considéré, mais aussi de la tradition en matière de "fabrique urbaine" urbanistique et technique, et enfin de la manière dont les citoyens se relient à l'espace ainsi produit : en d'autres termes, quelles nouvelles possibilités en matière de vie urbaine recèlent les trames vertes ? On l'aura compris : le projet des trames vertes vise à inscrire les villes et leur croissance dans l'optique du développement durable sachant que celui-ci prend en considération la question de la nature de manière plus pressante qu'auparavant. Donc, de la même manière que l'on doit s'interroger sur l'intérêt des trames vertes urbaines dans les contextes d'usage du sol, de densité d'humains, de biodiversité, de fonctionnement même de la ville, voire de patrimoine, on doit aussi valider ce projet d'infrastructure écologique comme élément d'un nouvel espace urbain habitat des populations humaines. Le Grenelle définit d'ailleurs bien les trames comme un "outil d'aménagement du territoire, constitué de grands ensembles naturels et de corridors les reliant".

Il semble que l'un des efforts principaux, dans l'optique d'une construction écologique *lato sensu* de l'espace urbain, devrait consister en la prise en compte d'une complexité fonctionnelle des espaces. Dès les débuts de l'urbanisme, l'individualisation des fonctions urbaines et le zonage des espaces s'inscrivent au cœur du projet urbain et de la modélisation urbaine de la ville moderne. Des critiques sur les impacts environnementaux des politiques de zonage se font rapidement jour : elles portent essentiellement sur le report des nuisances (déchets, industries polluantes, sources de bruit, etc.) dans l'espace métropolitain aux dépens des populations paupérisées. Ces critiques vont dans le sens de la prise en considération d'une diversité fonctionnelle et d'usage des milieux urbains. L'analyse des services écosystémiques /5 serait un premier pas dans la direction d'apprécier cette nécessaire complexité.

La place de la représentation de la nature ?

Les trames vertes s'insèrent aussi dans une longue histoire des pratiques de la nature en ville. Si celle-ci a souvent été traitée comme un équipement urbain, au titre des espaces verts, les approches sociogéographiques actuelles conçoivent la nature en ville plutôt dans sa dimension relationnelle perceptive et esthétique /6. La nature est aussi une contribution au bien-être d'un point de vue médical. En outre, elle est devenue un élément essentiel de la vie quotidienne, comme en témoigne l'enquête 2008 de l'UNEP (Union



Alessandro Grassani / Invision / REA

nationale des entrepreneurs du paysage) et il existe une demande de reconnexion au monde naturel, de mise à l'épreuve d'une expérience esthétique du réel. Ainsi en témoigne cette nourrisseuse du 20^e arrondissement de Paris : "L'animal fait partie de la nature ; sans lui notre environnement se réduirait très strictement à une nature morte sertissant le béton. La présence des animaux dans les villes est pour l'homme un facteur indispensable d'équilibre et d'harmonie. Bien sûr, cette présence doit s'inscrire dans des limites raisonnables". La multiplication des jardins en ville, familiaux, ouvriers, partagés, nomades, correspond à une recherche d'autonomie vivrière, à de l'agriculture urbaine, mais aussi à un rapport à la nature et à une campagne revalorisé. De la sorte, l'habitant ne reste pas confiné chez lui : le jardin est un espace de création et de socialisation dans l'environnement immédiat... Ces initiatives reçoivent enfin, depuis peu, le soutien des collectivités, qui mettent des terrains à disposition.

L'envie de nature urbaine s'associe indubitablement à l'idée d'un mieux être et à la valorisation de la sensibilité individuelle. Allons-nous vers une nouvelle esthétique urbaine en partage où le désir du cadre de vie et le sentiment d'une vie de qualité sont étroitement reliés ? Cependant, ces revendications ouvrent des espaces de conflits socio-environnementaux liés aux situations d'inégalités et d'injustice environnementale. La nature urbaine peut représenter un champ de dispute collectif où les groupes sociaux dotés inégalement sur le plan de leur accès au capital naturel s'affrontent à partir de leurs pratiques diverses de la nature et de la ville. Avec une pression sur les ressources qui s'accroît, la classique opposition ville/nature s'exacerbe. En somme, il est primordial de comprendre que l'introduction d'une nature par le biais des trames vertes s'intègre dans un système de valeurs qu'il convient d'apprécier.

Comment les trames vertes peuvent-elles répondre aux demandes des citoyens en matière de nature ? Sauf en de rares cas, ce que le citoyen rencontre dans l'expérience de la vie ordinaire n'est pas à l'échelle des trames vertes, mais à celle d'une "tâche de proximité", éventuellement d'un espace jardiné. Mais il peut se représenter la place de la verdure dans la ville grâce aux plans et aux cartes. Dès lors, la réponse tient en un nouveau courant de recherche qui privilégie l'approche esthétique : il ne s'agit pas alors d'une philosophie du goût ou de l'art mais d'une esthétique environnementale, c'est-à-dire de la capacité communément partagée d'apprécier un lieu et les conditions de vie qu'il offre. L'esthétique environnementale est avant tout un apprentissage. Elle implique également

une représentation au niveau de la ville, une esthétique urbaine, faisant appel à la sensibilité, à l'imagination, au dessin, au récit, aux ambiances... Comprendre le rôle que peuvent jouer les trames vertes dans la qualité de vie urbaine, c'est comprendre la manière dont ces nouveaux dispositifs en termes d'aménagement du territoire s'insèrent dans un imaginaire écologique de la ville qui réconcilie le citoyen et sa nature ; en ce sens, il ne s'agit pas seulement d'apprécier la distance des citoyens aux trames vertes dans un souci d'égalité d'accès aux aménités urbaines, il faut aussi être attentif à la manière dont ces dernières s'insèrent dans les vies ordinaires constituées de pratiques gestuelles et mentales : "Je me sens bien dans ce quartier car je sais que non loin existe cette source de fraîcheur, cette porte ouverte sur la campagne et je le sais car j'ai consulté le plan ou la carte et je me représente cette ville et ses jardins qui vont jusqu'à la campagne".

Dès lors, interrogeons-nous sur la place que peuvent prendre les trames vertes dans la résolution d'une problématique délicate, à savoir l'écart énorme, symbolique et pratique, de la ville à la nature vivante ! Quelle place prennent les réseaux de verdure représentés sur les plans et les cartes dans l'esthétique urbaine ? Une autre piste consiste à se questionner sur la place de l'expérience esthétique de la nature dans la compréhension et la vie en ville. Comment se traduisent dans les récits urbains, le goût, l'odeur, le toucher de la nature, animaux, végétaux, vent... Il s'agit là d'*aesthesis*. Enfin, interrogeons-nous sur la place de la nature dans le design urbain ; l'ingénierie écologique est appelée à prendre une importance croissante dans l'urbanisme. L'urbanisme végétal dessine les prémices d'une tradition en la matière /7.

Comment fabriquer un nouvel environnement urbain ? Quel paysage assurera la transition vers la ville de demain ? On a vu l'étendue des questions : l'implication de toutes les disciplines est obligatoire quand l'objet est au cœur de l'établissement humain. S'il est impossible aujourd'hui de dire la place jouée par les trames vertes dans ce cheminement vers une ville plus écologique, il est possible d'y travailler. Une quarantaine de chercheurs français d'une dizaine de laboratoires se lancent actuellement dans les analyses pour tenter d'évaluer, sous les différents aspects que nous avons soulevés, le rôle des trames vertes urbaines et pour fournir un référentiel utilisable par les collectivités /8. On aura compris que cette recherche interdisciplinaire se donne aussi comme projet de bousculer les habitudes de la planification urbaine. |

Nathalie Blanc et Philippe Clergeau

7/
C. Stefulesco,
L'Urbanisme végétal,
Institut pour le
développement forestier,
coll. "Mission du
paysage", 1993.

8/
ANR CNRS 2009-2012,
«Évaluation des trames
vertes urbaines et
élaboration de
référentiels :
une infrastructure entre
esthétique et écologie
pour une nouvelle
urbanité".
Voir
www.trameverteurbaine.com